

Le COREVIH Bretagne c'est aussi un site Internet :
www.corevih-bretagne.fr



Vous pourrez trouver toutes les informations concernant le COREVIH Bretagne ainsi que ses activités.

Pavillon Le Chartier • 3^e étage
Hôpital Pontchaillou • CHU Rennes
2, rue Henri Le Guilloux • 35033 Rennes cedex 2
Tél : 02 99 28 98 75 • Fax : 02 99 28 98 76
E-mail : corevih.bretagne@chu-rennes.fr



**COORDINATION REGIONALE
DE LUTTE CONTRE L'INFECTION
DUE AU VIRUS
DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE**

© - C. Com. studio graphique CHU Rennes - 1320-11 - juillet 2011 - Impression Du Rimont



LE **COREVIH ?**

SES **MISSIONS**

SON **TERRITOIRE**

SON **FUNCTIONNEMENT**

www.corevih-bretagne.fr

QU'EST-CE QUE LE COREVIH ?

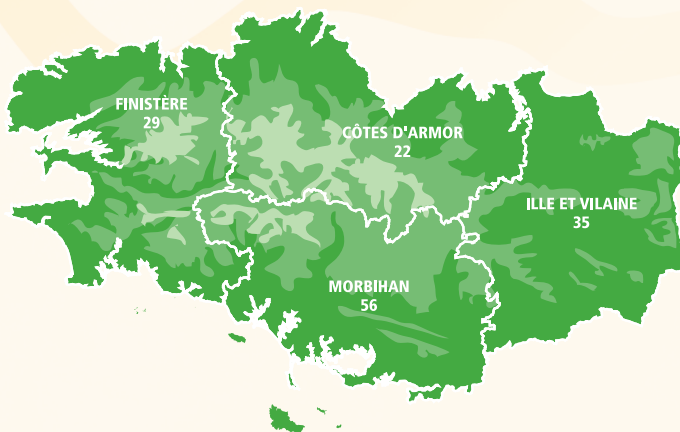
Créé en 2007, le COREVIH est une instance de santé qui tend à faciliter la prise en charge globale des personnes concernées par l'infection à VIH. Cette instance contribue à l'équité et à l'accessibilité des soins sur tout le territoire afin de rapprocher les domaines de la prévention, du dépistage, du soin, de la recherche clinique et de favoriser l'implication des malades et usagers du système de santé.

LES MISSIONS DU COREVIH

Le COREVIH a trois missions principales :

- Favoriser la coordination des professionnels du soins, de l'expertise clinique, para clinique et thérapeutique, du dépistage, de la prévention et de l'éducation pour la santé, de la recherche clinique et épidémiologique, des actions de coopération internationale, de la formation et de l'information, de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que des associations de malades ou d'usagers du système de santé.
- Participer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, à l'évaluation et à l'harmonisation des pratiques.
- Analyser les données épidémiologiques relatives aux patients infectés par le VIH.

LE TERRITOIRE DU COREVIH BRETAGNE



Le COREVIH Bretagne intervient dans les départements suivants : Côtes d'Armor, Finistère, Ille et vilaine et Morbihan.

Le siège du COREVIH est situé au Centre hospitalier universitaire de Rennes : Hôpital Pontchaillou - Pavillon Le Chartier - 2, rue Henri le Guilloux - 35033 Rennes cedex 09.

LE FONCTIONNEMENT DU COREVIH

Le comité du COREVIH

Il est composé de 30 titulaires disposant chacun de 2 suppléants répartis dans 4 collèges selon les secteurs qu'ils représentent :

Collège 1 : représentant des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux.

Collège 2 : représentants des professionnels de santé et de l'action sociale.

Collège 3 : représentants des malades et des usagers du système de santé.

Collège 4 : personnalités qualifiées.

Les membres sont nommés pour un mandat de 4 ans par le Préfet de Région et se réunissent au moins 3 fois par an.

Le bureau

Il est composé de 9 membres élus par le comité et se réunit mensuellement pour impulser les orientations du COREVIH.

Les acteurs du COREVIH

Ce sont toutes les personnes concernées par le VIH sur le territoire du COREVIH :

- soit en tant qu'usager du système de santé,
- soit en tant qu'intervenant de près ou de loin à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

À ce titre, chaque acteur a sa place au sein du COREVIH et peut être associé aux nombreux projets et actions en cours.

L'équipe opérationnelle

Elle est composée d'un médecin à mi-temps, d'une coordinatrice, d'une secrétaire et de quatre technicien(ne)s d'étude cliniques intervenant sur l'ensemble du territoire. Elle met en œuvre les actions et orientations du comité et du bureau.

Les commissions

Plusieurs commissions de travail ont été constituées. Elles ont pour mission de faire un état des lieux de la situation sur le territoire du COREVIH au regard duquel elles élaboreront un programme de travail et d'actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la qualité des soins et la qualité de vie. Ces commissions permettent de mettre en application les orientations du COREVIH. Chacune définit des objectifs de travail et soutient les réflexions du COREVIH et ses prises de décision ou ses recommandations.

La liste des commissions est la suivante (celle-ci peut être amenée à évoluer au fil du temps) :

- Dépistage
- Accident d'exposition au sang
- Prévention
- Médecine de ville
- Éducation thérapeutique
- Soins
- Bases de données

Toutes les actions menées sont compilées dans un rapport d'activités annuel qui fait apparaître des éléments quantitatifs et qualitatifs. Il s'agit in fine d'homogénéiser les pratiques et l'offre de soins sur le territoire en privilégiant le travail en réseau, pour fournir aux patients la meilleure offre de soins de proximité ainsi qu'un accompagnement au-delà du secteur hospitalier.